
LISTE DE CONTROLE D'ALIGNEMENT DE POLITIQUE OA

Remplissez ce formulaire en sélectionnant un des choix proposés, ceux-ci correspondant aux exigences du [Modèle Général de Convention de Subvention Multibénéficiaires](#), Version 1.0, du 11 Décembre 2013.

Si votre réponse ne correspond à aucun des choix proposés, sélectionnez "Autre" et décrivez votre exigence spécifique. Si vous devez choisir "Autre", cela signifie que votre politique n'est pas alignée avec celle de H2020, pour ce cas précis.

1. LES BÉNÉFICIAIRES DOIVENT-ILS DÉPOSER DANS UN ENTREPÔT INSTITUTIONNEL?

- Oui, tous les bénéficiaires doivent déposer et assurer un Libre Accès
- Autre, _____

2. QUE DÉPOSER?

- Une copie électronique de la version publiée : version finale de l'éditeur, y compris toutes les modifications provenant du processus de revue par les pairs, les révisions éditoriales et stylistiques, et les changements dans la mise en forme (en général un document PDF)
- Un manuscrit final revu par les pairs et accepté pour publication: manuscrit final d'un papier revu par les pairs accepté pour publication dans une revue, y compris toutes les modifications provenant du processus de revue par les pairs, mais pas encore mis en forme par l'éditeur (également appelé version "post-print")
- Autre, _____

3. OÙ DÉPOSER?

- Entrepôt institutionnel de l'organisme de recherche auquel ils sont affiliés
- Entrepôt thématique
- Entrepôt centralisé, par exemple l'entrepôt Zenodo
- Autre, _____

4. QUAND DÉPOSER?

- Les bénéficiaires doivent déposer aussitôt que possible et au plus tard au moment de la publication
- Autre, _____

5. À QUEL MOMENT DOIT ÊTRE DONNÉ LE LIBRE ACCÈS?

- Les bénéficiaires doivent donner Libre Accès à la publication déposée - via l'entrepôt - au moment de la publication, lorsqu'une version électronique est disponible gratuitement via l'éditeur
- Les bénéficiaires doivent donner Libre Accès à la publication déposée - via l'entrepôt - dans les six mois suivants la publication (douze mois pour les publications en sciences sociales et humanités)
- Autre, _____

6. CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AVEC LA POLITIQUE

- Si un bénéficiaire déroge à une de ces obligations, la subvention peut être réduite
- Autre, _____

7. AUTRES PROBLÉMATIQUES À CONSIDÉRER

Droit d'auteur: Dans tous les cas, les auteurs devraient être encouragés à conserver leur droit d'auteur et à céder des licences adéquates aux éditeurs. Creative Commons offrent des solutions de licences utiles dans ce contexte (par exemple CC-BY, voir les [Licences Creative Commons](#)).

Métadonnées Bibliographiques: Les bénéficiaires doivent aussi donner un Libre Accès aux métadonnées bibliographiques qui identifient la publication déposée. Les métadonnées bibliographiques doivent être dans un **format standard** et doivent inclure les informations suivantes (par exemple):

- les termes [par exemple "Union Européenne (UE)" et "Horizon 2020"] ["Euratom" et programme Euratom de recherche et formation 2014-2018];
- le nom de l'action, l'acronyme et le numéro de subvention;
- la date de publication, et la durée de la période d'embargo si applicable, et
- un identifiant permanent.

Publication en Libre Accès: Si votre organisation soutient la publication en Libre Accès dans des revues en Libre Accès, quand il y en a, les frais de publication (APC - Article Processing Charges) encourus par les bénéficiaires sont éligibles pour être remboursés pendant la durée du projet. Le modèle hybride, tel qu'actuellement défini et mis en place par les éditeurs, n'est pas une voie viable vers le Libre Accès. Tout modèle de transition vers le Libre Accès doit empêcher une 'double ponction' et augmenter une transparence des coûts. Il faut garder à l'esprit les [Principes sur les services des éditeurs en Libre Accès](#) adoptés en Avril 2015 par Science Europe, qui définissent les services minimum attendus des éditeurs, dans le cas de paiements / subventions pour publier en Libre Accès. Si votre organisation soutient la publication de revues / monographies, ces monographies / revues doivent être publiées en Libre Accès.

Données de Recherche: Déposez-les dans un entrepôt de données de recherche et prenez des mesures pour que des tierces parties puissent y accéder, les exploiter, les reproduire et ainsi diffuser gratuitement à tous les [données de la recherche publique](#). Vérifiez les détails du pilote de libre accès aux données de recherche mené par la Commission Européenne dans le cadre de H2020 [ici](#).

Efficacité des politiques: [Le rapport de PASTEUR4OA sur l'efficacité des politiques de Libre Accès](#) prouve que les politiques de Libre Accès devraient contenir au moins trois éléments pour être efficaces, qui sont un **dépôt obligatoire** qui **ne peut pas être évité**, et un **lien entre le dépôt et l'évaluation de la recherche**.

8. RÉFÉRENCES

- [Recommandation de la Commission](#), de Juillet 2012, relative à l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation, avec laquelle la Commission Européenne encourage tous les Etats Membres de l'UE à mettre les résultats de la recherche publique dans la sphère publique afin de renforcer la science et l'économie basée sur la connaissance ;
- Les [Lignes directrices sur le libre accès aux publications scientifiques et aux données issues de la recherche dans le cadre du programme Horizon 2020](#), adoptées en Décembre 2013, exigent que les chercheurs financés par Horizon 2020 déposent les publications revues par les pairs dans des entrepôts et qu'ils assurent le Libre Accès aux publications tout en encourageant les chercheurs à déposer les données de recherche qui soutiennent les résultats publiés ; la Commission Européenne recommande aux pays européens de développer leurs politiques de Libre Accès en se basant sur les mêmes principes ;
- [Science Europe Principles on Open Access to Research Publications](#) mis à jour en Mai 2015;
- [PASTEUR4OA report on the Open Access policy-effectiveness](#);
- [BOAI 10 Recommendations: Ten years on from the Budapest Open Access Initiative: setting the default to open](#).

9. LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- [PASTEUR4OA Advocacy Resources](#)